

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

<b>École</b>	<b>Parents</b>
Jacinthe Bélair	Caroline Fortier
Cindy Lysight	Catherine Thériault
Isabelle Boyce	Marie-Lyne Duguay
Isabel Fernandez	Sandra Laliberté
Lorraine Charbonneau	Mélissa Bernard

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

Isabel Fernandez

**Direction**

Christian Descôteaux, Directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ajout : 5.3 Grille-matière.
- Ajout : 6.4 Tournoi Génie de la BD

CE 18-19-31

Proposé par Mme Jacinthe Bélair et adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 1 avril 2019

- 3.1 Questions afférentes au procès-verbal  
Suivi
- 3.1 (6.2) Bilan des inscriptions  
528 élèves  
16 TSA  
Nous avons dû faire des déplacements d'élèves en 4<sup>e</sup> année.
- 5.3 Achats habits de sport  
Le suivi reste à faire.
- 6.3 Projet de recherche  
Ils ont passé 8 jours à l'école  
Aucune classe de préscolaire n'a été faite
- 7.5 Personnel de soutien  
Mme Leclerc est Toujours là  
Un 28 heures a été ajoutés en TES

CE 18-19-32

Proposé par Mme Caroline Fortier et adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun public

5. Points de décision et d'adoption

5.1. Projet éducatif

M. Descôteaux fait le dépôt d'une lettre qui explique que les objectifs inclus dans le projet éducatif ne sont pas un moyen de gestion qu'il utilisera pour superviser les enseignants (voir lettre complète à la fin du PV).

Des discussions suivent sur le changement d'IMSE et de ratio pour l'an prochain.

Dans le modèle proposé, il faut faire une modification à l'objectif #1 pour « maintenir ou augmenter ». Suite à la révision qui sera faite par la DGA, d'autres petites modifications pourront survenir.

CE 18-19-33

Adopté par Mme Sandra Laliberté. (voir résolution à la fin)

5.2. Listes d'effets scolaires

M. Descôteaux présente les différentes listes d'effets scolaires. Quelques modifications sont demandées afin d'uniformiser la présentation d'une année à l'autre.

Il est également demandé à M. Descôteaux de valider l'interdiction de demander des boîtes de papiers mouchoirs.

CE 18-19-34

Adopté par Mme Catherine Thériault.

5.3. Grille-matière.

Suite à l'ajout de deux classes spécialisées, la grille-matières doit à nouveau être adoptée en tenant compte des modifications. Les classes spécialisées auront les même répartitions d'heures et de spécialistes que les degrés correspondants.

CE 18-19-35

Approuvé par Marilyne Duguay

6. Points d'information

6.1 Organisation scolaire 2019-2020

- 4 préscolaires, 3 ½ en 1<sup>e</sup>, 3½ en 2<sup>e</sup>, 3 en 3<sup>e</sup>, 3 en 4<sup>e</sup>, 3 ½ en 5<sup>e</sup>, 3 ½ en 6<sup>e</sup> et 2 TSA.
- Total de 26 classes.

Des discussions suivent sur les critères de sélection pour les classe multi. La formation de groupes équilibrés reste la priorité.

Suite à la répartition secteur, nous avons 6 élèves de 4<sup>e</sup> année qui doivent relocalisés. Pour ce qui est des choix école, les décisions se prendront en juin ou en août.

## 6.2 Aménagement cour d'école

M. Descôteaux informe le conseil qu'il a fait une demande à sa DGA pour que les surplus école et SDG soient transférés dans le P15.

## 6.3 Prochaine rencontre : 20 juin (lieu)?

La rencontre du 27 mai est annulée

La prochaine rencontre serait le 20 juin , à l'école + buffet 18h00

## M.4Tournoi Génie BD

M. Descôteaux explique la nature du projet qui s'est déroulé cette année. Il s'agit d'une formule de génies en herbe en lien avec une lecture active de BD. Mercredi le 5 juin, c'est le tournoi où les quatre écoles s'affrontent. Pour l'occasion, le maire, la présidente de la CSP et la commissaire seront présents.

- 16h15 : Accueil des participants et spectateurs,
- 16h30 : Début du tournoi
- 17h30 : Souper pizza
- 18h : Remise du trophée et divers prix

## 7. Paroles aux divers représentants

### 7.1 Comités des parents

- Formation Mozaïk portail
- Classe cycle avec Hattie
- Campagne de financement. Éviter le chocolat

### 7.2 OPP

Note aux enseignants :

- Demande complète avec date-heure-durée
- Nombre de parents nécessaire
- Annulation si pluie- ne pas oublier de faire le suivi

### 7.3 Enseignants

Pompiers d'un jour, 1 finaliste par classe.

Précolaire : thème des insectes et visite des pompiers.

1<sup>re</sup> année : Thème des sports et partenariat avec le CPE.

2<sup>e</sup> année : Thème de la nature et forêt. Visite de l'illustrateur Prouche. Épreuve de la CSP les 27,28 et 29 mai.

3<sup>e</sup> année : Poésie – site Droulers – acrobaties mathématiques

4<sup>e</sup> année : Papillons- robotique-MEES-Nager pour survivre

5<sup>e</sup> année : Activités de l'école

6<sup>e</sup> année : MEES -fête finissants –Méritas

MIDI Robotique (5<sup>e</sup> – 6<sup>e</sup>) 20-25 élèves

Orthopédagogie : - Fini rééducation- Début 2<sup>e</sup> évaluation

### 7.4 SDG

Sondage- 116 pour 275 99400\$ (223 votes)

Inscriptions : 77 dineurs (14)

268 SDG (30)

TSA avec TES

Semaine des services de garde : Il y aura beaucoup d'activités

Revoir les consignes des repas froids

8. Questions diverses

8.1

8.2 Classe rouge

- Le sondage n'était pas clair. Il faudra repréciser certains éléments.
- Objectif de créer le lien entre personnes.
- Campagne de financement 2019-2020

9. Levée de l'assemblée à 20 h 42.

---

Christian Descôteaux, directeur

---

Caroline Fortier, présidente



Le 10 mai 2019

Au personnel de l'école de L'Odyssee

**Objet :           Projet éducatif de notre école**

---

Bonjour,

Nous sommes dans les dernières étapes d'un exercice rigoureux amorcé il y a près d'un an soit l'élaboration du projet éducatif de notre école (ou de notre centre). Depuis un an, la collaboration et la participation des différents acteurs sont au cœur de notre démarche afin que le projet éducatif puisse faire « sens » pour tous.

Plusieurs d'entre vous s'inquiètent du fait que le projet éducatif comporte des cibles chiffrées concernant la réussite, la diplomation ou la qualification des élèves. Le projet éducatif de l'établissement s'inscrit directement dans la gestion axée sur les résultats en éducation, tout comme le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Même si la transparence et l'imputabilité peuvent constituer une lourde responsabilité au premier abord, il est important de mentionner qu'en aucun cas, cette responsabilité est individuelle, c'est une responsabilité collective pour l'ensemble des acteurs de chaque établissement.

Je veux préciser ici ce que n'est pas et ce que ne doit pas être la gestion axée sur les résultats en éducation et m'engage au nom de l'établissement à respecter ce qui suit :

- La gestion axée sur les résultats n'exige pas la mise en place de lourdes structures. Elle peut facilement s'intégrer aux structures et aux encadrements déjà existants dans une organisation.
- Elle ne se définit pas comme un outil de gestion pour évaluer la performance du personnel. Les objectifs et les cibles ne doivent pas être atteints au détriment de l'autonomie professionnelle du personnel. La gestion axée sur les résultats se définit comme une approche de gestion qui requiert la collaboration de toutes et de tous. Par conséquent, les résultats obtenus ne sont pas associés à un seul individu.
- Elle n'est pas une approche justifiant l'ajout d'examens pour les élèves. L'évaluation des élèves doit avoir, d'abord et avant tout, une visée pédagogique et ne doit pas être soumise à des impératifs d'ordre administratif.
- Elle n'exige pas, à tout prix, l'atteinte de résultats. Elle permet plutôt à une organisation de connaître les zones de vulnérabilité de son milieu et de proposer des objectifs et des cibles pour améliorer son intervention.



En terminant, je tiens surtout à souligner que nous avons mis beaucoup d'efforts et consacré un temps important pour nous concerter, pour collaborer et pour déterminer ce qu'il est important d'améliorer pour la réussite de nos élèves. Je tiens à réitérer mon engagement à ce que le projet éducatif respecte tout autant ce qui est une gestion axée sur les résultats et tout ce qui ne doit pas être une gestion axée sur les résultats.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.

Christian Descôteaux, directeur.

# PROJET DE RÉSOLUTION / ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### **Projet éducatif / Adoption**

Considérant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016;

Considérant que le nouvel article 209.1 prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite, cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et qui répond aux attentes signifiées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en application de l'article 459.2;

Considérant que l'article 36 prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;

Considérant que l'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;

Considérant que l'article 37 établit ce que doit comporter le projet éducatif et prévoit notamment que les orientations et objectifs du projet éducatif doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire;

Considérant que l'article 74 prévoit que le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert et que sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école;

Considérant que cette analyse s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire;

Considérant qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'école a tenu un tel processus de concertation;

Considérant la présentation du projet éducatif, faite par M. Christian Descôteaux, directeur, et les échanges tenus lors de la rencontre du conseil d'établissement;

Considérant l'engagement de la direction de l'établissement en ce qui a trait à la gestion axée sur les résultats dans la lettre du 10 mai 2019;



Il est proposé par Mme Sandra Laliberté

Que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif;

Que le projet éducatif soit transmis à la commission scolaire au cours des prochains jours et que par la suite, il soit rendu public au terme du délai à être convenu avec la commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité .